Budget européen 2028-2034 : le CESE demande des garanties pour les Outre-mer

MERCREDI 18 NOV

Décla



ad

TRAVAUX PUBLIÉE LE 17/11/2026

Groupe lié : LE BUREAU

Le 18 novembre 2026, le CESE a adopté une déclaration consacrée aux financements européens dédiés aux Outre-mer, en complément de sa résolution sur le budget européen 2028-2034. Il appelle à préserver : les enveloppes consacrées à la cohésion sociale et territoriale de ces territoires ; le rôle d'autorités de gestion des régions ultrapériphériques (RUP) ; à soutenir RUP et Pays et territoires d'Outre-mer (PTOM) ; et à intégrer une logique budgétaire désormais axée sur la performance.

© - copyright CESE - Novembre 2026